

Une administration exemplaire ?

Télétravail. Sans atteindre les 100 % visés, le télétravail progresse dans les administrations. Au rythme des commandes de matériel informatique.

Dans son allocution télévisée début février, le Premier ministre, Jean Castex l'a martelé : le télétravail « doit être généralisé dès que cela est possible, les administrations et les établissements publics de l'État se devant d'être exemplaires ». Dans le même temps, la ministre de la Transformation et de la Fonction publique, Amélie de Montchalin, a appelé à un « renforcement » des règles du télétravail. Elle s'est engagée à ce qu'« au 1er juillet, 100 % des agents qui ont des missions télétravaillables soient équipés d'un ordinateur portable ». En effet, l'inadaptation des moyens numériques est le principal frein au télétravail. Selon une enquête Ipsos publiée en décembre, 51 % des agents estiment que les outils fournis ne sont pas adaptés au télétravail et moins d'un agent sur deux déclare avoir facilement accès à ses documents à distance.

DÉPLOIEMENT PROGRESSIF

À la préfecture de Seine-Maritime, à Rouen, les ordinateurs qui permettent aux agents de télétravailler « sont déployés progressivement », explique Yvan Cordier, le secrétaire général. « Nous remontons au ministère les statistiques hebdomadaires du télétravail. Le taux est aujourd'hui de



Dans les services qui dépendent de la préfecture de Seine-Maritime, 45 % des agents sont en télétravail. (photo Boris Maslard/Paris Normandie)

45 % pour les trois directions départementales interministérielles, à savoir celles des territoires et de la mer, de la cohésion sociale et de la protection des populations. » Les agents doivent toutefois faire acte de présence « un jour par semaine pour éviter l'isolement. Un numéro d'appel permet de contacter un psychologue si besoin. » Les horaires ont été élargis (dès 7 h 30 le matin au lieu de 8 h 15) pour éviter l'affluence dans les transports en commun et les réunions en présentiel,

lorsqu'elles sont incontournables, sont limitées à six participants. « Depuis le 16 mars, nous n'avons constaté que 21 cas de Covid parmi les 490 agents de la préfecture », précise Yvan Cordier. Et aucun cas lié au milieu professionnel. » Le préfet invite aussi les collectivités territoriales à développer le télétravail dans leurs services. À la préfecture de l'Eure aussi, à Évreux, « le déploiement du télétravail a été accéléré et depuis quinze jours, chaque service de l'État dans le département

a été invité à l'augmenter », appuie Jérôme Filippini, le préfet. « Cette semaine, 65 à 75 % des 150 agents de la préfecture sont, selon les jours, en télétravail. » Il reste néanmoins un collaborateur au moins dans chaque service « pour assurer la gestion courante ». Le télétravail était déjà sur les rails avant la crise sanitaire au rectorat de l'académie Normandie, à Caen. « Nous l'avions déjà expérimenté et, au printemps dernier, 75 % du personnel, dont les missions peuvent être réalisées

en télétravail, étaient équipés de PC portable », explique François Foselle, directeur des Ressources humaines. Sur les 500 agents éligibles au télétravail, 66 % le pratiquaient en janvier trois jours par semaine. « L'objectif est de rapidement passer à 75 % pendant quatre à cinq jours par semaine pour tendre au 100 %. » Chez ce bon élève, comme ailleurs, il reste une belle marge de progression.

FRÉDÉRIQUE THULLIER

« Les préconisations pas appliquées »

À la centrale nucléaire EDF (entreprise privée, mais dont l'État est actionnaire à 83,6 %) de Paluel, « lors du premier confinement, après quinze jours d'inertie parce que la direction attendait des instructions de la hiérarchie nationale et de l'Agence régionale de santé », Sylvain Chevalier, délégué de la CGT Mines énergies, a constaté, « de gros efforts » pour favoriser le télétravail. « Notamment en termes de matériel informatique », précise le syndicaliste. « Huit cents PC ont été commandés pour renforcer la flotte existante avant la crise et 1 000 à 1 200 salariés sur 1 430 ont été équips. »

En revanche, la situation a été bien différente lors du deuxième confinement. Selon Sylvain Chevalier, les chefs de service ont banalisé la situation sanitaire. « Ils ont dit que la crise n'était pas si grave que ça et ont mis la pression pour que l'on vienne travailler. C'est toujours le cas aujourd'hui, malgré le couvre-feu. »

« Rien n'a changé »

Le cégétiste évoque « des réunions à plus de 30 dans une pièce pour 20 où on ouvre les fenêtres même lorsqu'il gèle. Pourquoi ne se déroulent-elles pas à distance ? » s'interroge Sylvain

Chevalier. Rien n'a changé depuis la circulaire de Jean Castex et les préconisations ne sont pas appliquées. » Sur le site SNCF Frêt à Sotteville-lès-Rouen, « il y a moins de 10 postes sur 50 qui sont éligibles au télétravail », constate David Lepennetier, secrétaire général Sud Rail. En revanche, « au TER, dans le personnel administratif et l'encadrement, un maximum d'agents sont en télétravail », explique le syndicaliste qui a constaté qu'« au siège, à Saint-Denis, il n'y avait quasiment personne dans les bureaux », sans toutefois disposer de données chiffrées. « Il n'y a aucune pres-

sion de la direction pour venir travailler sur site. » Mais beaucoup de postes ne sont pas éligibles au télétravail comme, par exemple, « ceux liés à la sécurité ferroviaire ». David Lepennetier soulève néanmoins « le problème dans les services d'ingénierie où le télétravail commence à peser. Les agents souffrent d'isolement et demandent à revenir sur site. L'encadrement a également besoin de voir les salariés pour juger de leur état psychologique. » Le télétravail, salvateur et nécessaire dans un contexte de crise sanitaire, n'est pas sans dommages collatéraux.

Repères

■ **Normandie.** 270 300 agents publics y travaillent (soit 81 agents pour 1 000 habitants), dont 104 600 dans les services de l'État, 96 500 dans les collectivités et 69 200 dans les services hospitaliers.

■ **Seine-Maritime.** Elle compte 110 300 agents publics (d'État 41 200, territoriaux 39 800, hospitaliers 29 300).

■ **Eure.** 40 900 agents publics y travaillent (État 17 100, territoriaux 15 900, hospitaliers 7 900). **Chiffres Insee, 2013.**